

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question au Gouvernement n° 2131

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean-Pierre Cognat.

M. Jean-Pierre Cognat. Monsieur le ministre de l'interieur, il y a quelques semaines, une jeune fonctionnaire de police etait sauvagement agressee par une bande de jeunes delinquants dans le RER. Ma collegue Suzanne Sauvaigo vous avait fait alors part de l'indignation et de l'emotion suscitees par cette affaire qui visait indiscutablement un policier en tant que tel. Malheureusement, ce type de violence s'exerce trop souvent et d'une maniere aveugle sur nos compatriotes dans leur vie quotidienne.

Vous aviez alors assure ma collegue que tout serait fait pour rechercher les auteurs de ces violences inacceptables afin de les traduire devant la justice.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, informer la representation nationale des resultats de l'enquete menee par vos services et lui faire savoir comment vous comptez intensifier la lutte contre ce type de violence, et contre la delinquance d'une maniere generale, qui fait regner l'insecurite dans nos banlieues et sur nos reseaux de transports en commun ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Monsieur le depute, voila quelques semaines j'avais effectivement repondu a Mme Sauvaigo, qui m'interrogeait sur l'agression d'une femme policier dans le RER, que nous allions mettre en oeuvre tous les moyens - et j'avais bien dit «tous les moyens» - pour confondre les auteurs de cette agression.

Aujourd'hui, moins de trois mois apres les faits, je peux vous indiquer que quatre suspects ont ete interpelles. L'un a ete ecroue, un autre a ete arrete il y a quelques heures.

Monsieur le depute, en elucidant cette affaire difficile mais essentielle pour nous, la surete departementale de l'Essonne, que j'avais creee, a accompli un travail remarquable et exemplaire, qui confirme que le Gouvernement a bien fait de developper la police de proximite et de creer des suretes departementales, qui, par leur presence sur le terrain, sont efficaces.

M. Gerard Leonard. Tres bien!

M. le ministre de l'interieur. Oui, la police nationale, mesdames, messieurs les deputes, est chaque jour plus efficace, grace a la reforme que nous avons engagee en son sein, qu'il s'agisse des carrieres, du reglement d'emploi ou, surtout, des cycles de travail.

Depuis deux ans, la delinquance et la criminalite ont baisse en France de pres de 9 % et, a Paris, de pres de 12 %, montrant ainsi que le Gouvernement a raison de defendre et d'aider la police nationale. Je souhaite que l'ensemble de la representation, plutot que de la critiquer ou de la contester parfois, lui rende toujours hommage. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Pierre Cognat.

M. Jean-Pierre Cognat. Monsieur le ministre de l'interieur, il y a quelques semaines, une jeune fonctionnaire de police etait sauvagement agressee par une bande de jeunes delinquants dans le RER. Ma collegue Suzanne Sauvaigo vous avait fait alors part de l'indignation et de l'emotion suscitees par cette affaire qui visait indiscutablement un policier en tant que tel. Malheureusement, ce type de violence s'exerce trop souvent et d'une maniere aveugle sur nos compatriotes dans leur vie quotidienne.

Vous aviez alors assure ma collegue que tout serait fait pour rechercher les auteurs de ces violences inacceptables afin de les traduire devant la justice.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, informer la representation nationale des resultats de l'enquete menee par vos services et lui faire savoir comment vous comptez intensifier la lutte contre ce type de violence, et contre la delinquance d'une maniere generale, qui fait regner l'insecurite dans nos banlieues et sur nos reseaux de transports en commun ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Monsieur le depute, voila quelques semaines j'avais effectivement repondu a Mme Sauvaigo, qui m'interrogeait sur l'agression d'une femme policier dans le RER, que nous allions mettre en oeuvre tous les moyens - et j'avais bien dit «tous les moyens» - pour confondre les auteurs de cette agression.

Aujourd'hui, moins de trois mois apres les faits, je peux vous indiquer que quatre suspects ont ete interpelles. L'un a ete ecroue, un autre a ete arrete il y a quelques heures.

Monsieur le depute, en elucidant cette affaire difficile mais essentielle pour nous, la surete departementale de l'Essonne, que j'avais creee, a accompli un travail remarquable et exemplaire, qui confirme que le Gouvernement a bien fait de developper la police de proximite et de creer des suretes departementales, qui, par leur presence sur le terrain, sont efficaces.

M. Gerard Leonard. Tres bien!

M. le ministre de l'interieur. Oui, la police nationale, mesdames, messieurs les deputes, est chaque jour plus efficace, grace a la reforme que nous avons engagee en son sein, qu'il s'agisse des carrieres, du reglement d'emploi ou, surtout, des cycles de travail.

Depuis deux ans, la delinquance et la criminalite ont baisse en France de pres de 9 % et, a Paris, de pres de 12 %, montrant ainsi que le Gouvernement a raison de defendre et d'aider la police nationale. Je souhaite que l'ensemble de la representation, plutot que de la critiquer ou de la contester parfois, lui rende toujours hommage. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : M. Cognat Jean-Pierre Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2131

Rubrique: Police

Ministère interrogé : intérieur Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 janvier 1997, page 139 **Réponse publiée le :** 16 janvier 1997, page 139

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 janvier 1997